

Procédure pour les candidats en cours d'études de santé ou disposant d'un diplôme de santé à Madagascar

ACCES DIRECT AUX FORMATIONS DE **MEDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE (MMOP)** A TRAVERS LA PROCEDURE « DISPENSE D'ETUDES »

-Pièces à fournir-

Information importante : Les documents avec une étoile* sont à remplir et à télécharger directement sur le site de l'université.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité (passeport, titre de séjour, carte nationale d'identité...)
- *La description du parcours de formation (**tous les relevés de notes et diplômes obtenus, y compris le bac + tous documents permettant au jury d'apprécier les compétences et connaissances acquises durant le parcours de formation suivi**) ;
- **Si le candidat a déjà obtenu le diplôme** : la copie certifiée conforme et avec traduction officielle le cas échéant du ou des titres ou diplômes de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique validés dans un Etat **autre** qu'un Etat membre de l'Union européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse ou de la Principauté d'Andorre permettant d'exercer dans le pays de délivrance + copie certifiée conforme et avec traduction officielle le cas échéant du baccalauréat et autre diplômes obtenus s'il y a eu.
- **Une lettre de motivation** si elle n'est disponible dans le dossier téléchargeable.
- **Un justificatif du niveau de Français** ou de la dispense (attestation enseignement en langue française de l'établissement d'origine) – **très bon niveau de français exigé (niveau C1/C2)** ;
- Le nom du ou des établissement(s) où s'est déroulé le parcours de formation ;
- Le nom de l'établissement où le candidat souhaite déposer sa candidature ;
- ***Une attestation sur l'honneur indiquant le nombre de candidatures antérieures** déposées dans une université française et, le cas échéant, le nombre d'inscriptions en première année commune aux études de santé, en première année du premier cycle des études de médecine ou en première année du premier cycle des études de pharmacie ;
- ***Une attestation sur l'honneur** indiquant que le candidat n'a pas déposé au cours de la même année universitaire de dossier de candidature pour la même formation dans une autre université ;

Date limite des candidatures : 15 février 2024

Candidature exclusivement en ligne sur le lien suivant :

<https://forms.gle/6dsVMXkbi2jfbEYk8>

Les documents joints au formulaire devront être au format **PDF** renommés ainsi « *NOM-PRENOM et nom du document* » (exemple : MICHEL-DUPONT – attestation sur l'honneur de candidature unique)

Tout dossier incomplet et transmis au-delà de cette date ne pourra pas être recevable !

Les candidatures des étudiants à la dispense d'études adressés directement aux établissements ne seront considérées par ces derniers.

Plus d'informations : sante.campusfrancemadagascar@gmail.com